

**Assemblée générale ordinaire
AstreTerre**



17 mai 2018

Présents : Anne-Dorothee Lesergent, Christophe Renault, Jérôme Marty

Pouvoirs : Alain Lesergent, Marie-Christine Lesergent, Jean-Michel Phlypo, Marie-Claude Phlypo.

7 membres / 9 sont présents ou représentés.

Ordre du jour assemblée générale ordinaire du 17 mai 2018

Rapport moral de la Présidente

Rapport moral du Trésorier (budget prévisionnel, état des comptes au 30 avril)

Cooptation de membre(s) au conseil d'administration

Actions 2018-2019 prévues

Communication

Questions diverses

Président de séance : Christophe Renault

Secrétaire de séance : Anne-Dorothee Lesergent

Heure de début : 18h28

Rapport moral de la Présidente

En ce début d'année 2018, l'association AstreTerre a vu le jour. Les démarches nécessaires à sa création officielle ont été menées en janvier et février. Cela inclus l'apprentissage des règles définissant une association loi 1901, la définition des statuts de l'association, ainsi que la mise en œuvre d'un règlement intérieur apportant des détails sur les différents articles des statuts, la détermination d'un budget prévisionnel, le dépôt à la préfecture pour que l'information de création paraisse au journal officiel. La parution au journal officiel s'est faite le 17 février 2018. Au niveau administratif, le choix et la mise en place d'un compte bancaire ainsi que d'une assurance ont aussi été menés.

L'association a déterminé la possibilité d'adhérer à ses actions grâce à une cotisation de 20 euros. Cette cotisation est valable du 1^{er} juin au 31 mai de l'année suivante. Les cotisations reçues en début d'année 2018 seront valables jusque fin mai 2019.

Pour permettre la communication autour d'AstreTerre plusieurs médias ont été créés : un site internet grâce au système e-monsite qui permet la création autonome d'un site gratuit ; une page facebook association/entreprise qui est aujourd'hui un média incontournable pour la diffusion rapide et large d'information. Un logo a été imaginé et créé, les idées d'amélioration sont les bienvenues....

La première action concrète de l'association a été de permettre la mise en place de moments d'information et de partage autour du sujet les médecines complémentaires. Une salle a été gracieusement prêtée par la mairie d'Esternay à 2 dates et une autre a été louée à Sézanne. Cette première expérience semble avoir été appréciée par les participants, au nombre de 53.

Une première réunion de synthèse des actions de l'association a été mise à eu lieu le 7 mars.

Pour l'été et la fin d'année il est envisagé de mettre en place plusieurs actions.

Des stages autour des techniques de relaxation, méditation et développement personnel sont prévus pour juin et juillet, sous un format « stage découverte » de 2 jours en week end. Pour l'instant, il y a 3 personnes inscrites. D'autres dates pourront être déterminées sur l'automne et éventuellement un stage pour approfondir les premiers acquis si assez de personnes sont intéressées. La salle du bâtiment de la mairie des Essarts le Vicomte a été réservée pour juin, août et septembre et la MTL d'Esternay pour juillet.

Le salon du mieux-être de Nogent sur Seine où l'association sera représentée le dimanche 27 mai pourra peut être être l'occasion de prendre contact avec de nouvelles personnes intéressées.

Il pourrait être envisagé des ateliers sous format de journée ou ½ journée, en association avec d'autres professionnels, professeurs de relaxation, yoga, sophrologue, Les interrogations les plus fortes restent de trouver la salle adéquate disponible et de produire la communication adaptée pour faire connaître les actions.

Au niveau de la communication une newsletter pourrait voir le jour, c'est une fonctionnalité que permet le site internet. Il faut se renseigner pour participer aux salons du bien-être de Taissy (Reims) et Provins.

Des contacts sont à prendre auprès d'autres associations comme l'Ecole Pratique de la Nature et des Savoirs qui a de l'expérience dans le type d'action que l'on aimerait mener et l'expérience de la structuration administrative d'une association.

Approbation du rapport moral de la Présidente par vote à main levée : 7

Rapport moral du Trésorier

Le budget prévisionnel 2018/2019 est de 3740 euros pour les dépenses et 3630 euros pour les recettes.

Etat des comptes au 13/05/2018

Solde bancaire : 80,85 euros

	Recettes	Dépenses	Total
Cotisation	180		
Dons	90		270
Administratif		166,3	
Communication		271,65	
Livres / documentations / CD		77,7	
Matériel		71,42	587,07
Résultat			-317,07

489,25 de note de frais sont en attente de règlement.

Les recettes qui seront issues des inscriptions reçues pour les stages sont actuellement de 540 euros.

Une nouvelle adhésion avec un don de 10 euros a été reçue le 16/05 et n'est pas intégré aux comptes.

Approbation du rapport moral du Trésorier et des comptes 2017/2018 par vote à main levée : 7

Cooptation de membre(s) au conseil d'administration

Caroline Parisot s'est montrée intéressée pour faire partie des membres du CA d'AstreTerre. Son intérêt pour la préservation de la faune sauvage lui permettrait de mettre ses compétences au service de l'association. Une demande d'intégration officielle doit être mise en œuvre.

Actions 2018-2019 prévues

Elles ont été listées dans le rapport moral de la Présidente.

Communication

Voir pour se rapprocher d'autres associations qui pourraient avoir un réseau de communication déjà en place.

Prendre des contacts auprès de pigistes locaux pour faire connaître AstreTerre, proposer des articles. Ainsi qu'auprès des radios locales.

Heure de fin : 19h02